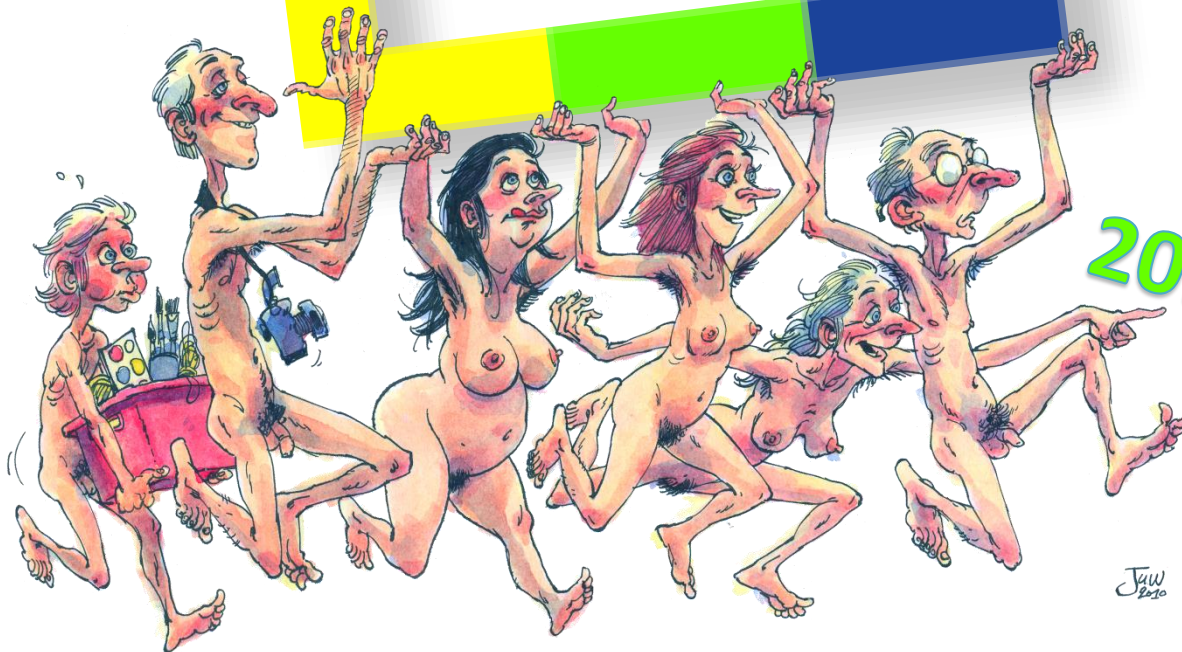


# imaginat

Charte écoresponsable





" Le Nu, l'essence de l'être... "

www.imaginat.art

## Charte écoresponsable

Cette charte « idéale » sera respectée au plus près possible, suivant le type des Rendez-Vous des Arts Nus, la Fête de l'Art de Vivre Nu ou les réunions.

Evolutive, elle propose des pistes qui seront précisées, corrigées, modifiées ou complétées, au fur et à mesure du vécu de ces manifestations et suivant les conseils reçus.

### Article 1 : Concernant la communication

Prendre en compte l'environnement dans l'organisation des Rendez-vous des Arts Nus le plus en amont possible.

Analyser les impacts sur l'environnement du matériel de communication.

Informers le public et les partenaires sur cette démarche écoresponsable.

Limiter le nombre et la taille des supports papiers.

Mettre en place un outil Internet de communication sur l'événement.

Préférer le courrier électronique aux envois postaux.

Concevoir dans la mesure du possible les documents en recto-verso.

Mettre en place un suivi détaillé des quantités imprimées et des quantités réellement diffusées (tracts, affiches) dans le but d'ajuster au mieux le nombre d'exemplaires nécessaires d'une année sur l'autre.

Réutiliser les documents imprimés sur une seule face dans les ateliers créatifs des Arts Nus.

Concevoir un affichage le plus possible écoresponsable.

Limiter au maximum les aplats de couleur sur les supports papier pour économiser les encres d'impression.

Sensibiliser à l'environnement dans les supports de communication, pour préparer le public et inciter les intervenants à une meilleure prise en compte de l'environnement, pour servir de support aux médias pour relayer ces pratiques dans les articles ou reportages sur les Rendez-Vous des Arts Nus.

Indiquer dans la communication que le Rendez-Vous des Arts Nus s'engage dans une gestion respectueuse de l'environnement.

Mettre en avant des exemples d'actions, notamment l'écoconception des documents, le tri sélectif, le recyclage, etc...

Inscrire sur les documents papier « Imaginat vous recommande de ne pas jeter ce document et de le trier pour qu'il puisse être recyclé, Merci. ».

Inscrire sur les documents informatique « Imaginat vous recommande, pour préserver l'environnement, de n'imprimer ce document qu'en cas de nécessité. Merci. ».

Intégrer des critères environnementaux dans l'évaluation des offres d'impression.

Questionner les prestataires sur la qualité environnementale de leurs offres.

Lancer des appels d'offre favorisant les pratiques écoresponsables.

Utiliser du papier de qualité environnementale (éco-labellisé, recyclé, issu de forêt durablement gérée, etc.)

Utiliser des encres végétales pour l'impression.

Choisir les prestataires selon les réponses apportées et indiquer les principales caractéristiques environnementales sur les supports.

Contacters des imprimeurs respectant le cahier des charges de la marque Imprim'Vert.

Exiger l'écolabel européen (<http://www.eco-label.com/french/>) pour pouvoir légalement indiquer « Imaginat utilise du papier écologique. »

## **Article 2 : Concernant les transports**

Réduire au maximum les émissions de gaz à effet de serre dans l'atmosphère.

Réduire sur les lieux hébergeurs des Rendez-vous des Arts Nus les déplacements en voiture des participants.

Proposer des vélos.

Inciter pour venir sur les lieux des Rendez-vous des Arts Nus au covoiturage, aux transports collectifs et aux véhicules « propres ».

Recommander ces utilisations dans les supports de communication.

Informersur les modes de transport alternatifs (trains, bus, vélo, covoiturage).

Donner un maximum d'informations sur ces modes de transport : horaires des trains à partir de la gare la plus proche, plans de bus, horaires des navettes, etc.

Faire prendre conscience de l'existence d'alternatives aux pratiques habituelles.

Inscrire sur les supports papier « IMAGINAT vous recommande, pour venir au Rendez-Vous des Arts Nus d'utiliser le covoiturage ou les transports collectifs ».

Prévoir sur le forum un espace d'annonces pour covoiturage et un lien vers un site dédié.

Prévoir sur le lieu un panneau d'affichage pour le covoiturage qui permettra de mettre en relation les personnes pouvant covoiturer pour le trajet du retour.

Prévoir des conditions avantageuses pour les participants qui utilisent un transport collectif.

Appliquer plusieurs tarifs d'entrée suivant le mode de transport utilisé, tarif « normal » ou tarif « écoresponsable » pour ceux qui sont venus en covoiturage ou transports collectifs, ou faire payer l'accès au parking avec tarif dégressif en fonction du nombre de personnes dans le véhicule, ou offrir un cadeau aux personnes ayant utilisé covoiturage ou transports collectifs.

Prévoir des navettes entre le site hébergeur et la gare la plus proche ou l'arrêt de bus le plus proche.

Prévoir des rotations entre le site et un ou des points de regroupement aux heures appropriées pour amener et reconduire les participants.

Diffuser les horaires des navettes avant et pendant la manifestation.

Penser à étudier les partenariats possibles avec les collectivités locales compétentes en matière de transport collectif (ville, intercommunalité, conseil général).

Mettre en place des véhicules « propres » pour la manifestation

Communiquer en amont sur le co-voiturage dans l'ensemble des supports (site Internet, forum, flyers, affiches...)

Étudier un partenariat avec la SNCF. Imaginat communique sur les abonnements TER tandis que la SNCF communique sur la Fête de l'Art de Vivre Nu.

Utiliser les réunions téléphoniques, sur Skype ou sur Internet pour l'organisation des Rendez-Vous des Arts Nus.

Valoriser les économies de frais de déplacements dans les bilans de trésorerie.

Évaluer les émissions de CO2 liées au Rallye touristique découverte Nature et Culture pour comprendre l'impact sur l'Environnement de cette activité et compenser ces émissions auprès de la fondation GoodPlanet.

## **Article 3 : Concernant les achats, les équipements et les prestations**

Sélectionner au mieux les fournisseurs d'aliments ou de services.

Orienter les choix vers des produits ou des prestations qui intègrent des critères environnementaux et sociaux.

Suivre les recommandations et conseils de Slow Food.

S'appuyer sur des écolabels officiels ou sur des démarches reconnues, du type « Commerce équitable » pour les fournitures importantes.

Ne pas oublier les produits locaux ou traditionnels, voir la récupération.

Intégrer des critères environnementaux dans les prestations.

Questionner les prestataires sur la qualité environnementale de leurs offres.

Lancer des appels d'offre favorisant des pratiques écoresponsables au sein des professions intervenant sur la manifestation (techniciens, restaurateurs, commerçants, etc.).

Soumettre aux prestataires un questionnaire visant à évaluer la qualité environnementale des offres, mode de transport utilisé, matériel choisi réutilisé/recyclé, utilisation d'écoproduits, etc...

Soumettre un règlement intérieur incitant à trier les déchets, à ne plus distribuer de sacs plastiques jetables, etc...

Évaluer la qualité environnementale des produits alimentaires (label Agriculture biologique ou autres cahiers des charges comportant des critères environnementaux).

Valoriser au maximum les producteurs locaux.

Demander des produits de saison.

Mettre en place une communication spécifique sur les efforts mis en œuvre, dans les documents informatifs et par affichage sur les lieux de rassemblement, restaurant, accueil, ateliers, stands, etc...

Aménager le site en utilisant au mieux des matériaux de récupération ou réutilisables.

Privilégier les matériaux à base de produits recyclés.

Substituer aux matériaux jetables des matériaux réutilisables ou naturels trouvés sur place.

Rechercher un accord avec la collectivité compétente en matière de gestion des déchets pour récupérer des objets en déchèteries afin d'aménager le site, palettes, vieux mobilier, etc...

Prévoir leur évacuation et retour à la déchèterie.

#### **Article 4 : Concernant les accessoires**

Prendre en compte la qualité environnementale des accessoires promotionnels, distribués ou vendus lors des Rendez-Vous des Arts Nus, matériel artistique, tee-shirts, paréos, sacs, serviettes, etc...

Sélectionner les produits en fonction de critères environnementaux et éthiques, coton biologique issu du commerce équitable pour les textiles, etc...

Privilégier les sacs réutilisables et de qualité environnementale.

Communiquer lors de la diffusion des produits auprès du public.

Installer des cendriers ou distribuer des cendriers de poches, supports de promotion de partenaires, si possible, confectionnés avec des matériaux recyclés.

Afficher aux endroits stratégiques pour rappeler l'objectif de la démarche.

#### **Article 5 : Concernant la maîtrise des consommations et la gestion des déchets**

Réduire les quantités de vaisselle jetable et non valorisable

Utiliser des gobelets lavables, réutilisables.

Offrir des gobelets marqués des bannières des Rendez-Vous des Arts Nus.

Substituer à la vaisselle plastique soit de la vaisselle biodégradable, et plutôt de la vaisselle lavable.

Prévoir une collecte spécifique pour la vaisselle biodégradable et l'évacuer vers une filière de compostage.

Utiliser des appareils économes en énergie ou des solutions alternatives

Réfléchir en amont à l'aménagement du site afin de réaliser des économies d'énergie.

Choisir des équipements moins consommateurs, qu'il s'agisse de l'électroménager ou de l'éclairage.

Examiner l'étiquette énergie avant l'achat d'électroménager ou d'ampoules électriques.

Installer des ampoules basse-consommation réutilisables aux endroits où une lumière électrique est indispensable dans la mesure où la puissance de l'éclairage n'est pas un frein.

Penser aux solutions autres qu'électriques (bougies, lampes à pétrole, etc.) en veillant bien au respect des consignes de sécurité.

Exploiter au maximum la lumière naturelle.

Inscrire la réduction des consommations d'énergie comme un élément à part entière du travail de création, au sein des ateliers, lors des performances, etc...

Ramener à un point de vente ou à la déchèterie, les ampoules économes considérées comme des matières dangereuses lors de leur élimination, de même que pour l'électroménager.

Privilégier l'utilisation de projecteurs économes sur les scènes.

Penser à l'utilisation de groupes électrogènes solaires.

Organiser une bonne gestion des déchets

Choisir la taille et la disposition de conteneurs pour recevoir les déchets est un facteur déterminant pour conserver un site propre et obtenir un tri sélectif de qualité.

Prévoir des points propreté comprenant au minimum trois contenants destinés à recevoir d'une part le verre, d'autre part les déchets valorisables et enfin les déchets résiduels.  
Prévoir une signalétique explicite afin d'éviter toute confusion.  
Mettre en place des tris spécifiques au niveau des lieux de restauration pour les déchets fermentescibles, aluminium, etc... et au niveau des ateliers créatifs ou techniques pour les piles, déchets d'équipements électriques et électroniques et autres matériaux.  
Examiner lors des vidages les déchets présents dans les contenants des points tri afin de corriger les erreurs les plus grossières.  
Rechercher les filières les mieux adaptées aux déchets collectés.  
Porter une attention particulière aux déchets toxiques ou dangereux (piles, peinture, piquants/coupants, etc.).  
Déposer les encombrants en déchetterie.  
Privilégier les solutions de compostage au plus près du site.  
Se rapprocher de la collectivité compétente en matière de collecte des déchets ménagers.  
Mettre en place des systèmes d'économie d'eau.  
Équiper les différents points d'eau de systèmes anti-gaspillage.  
Installer, sur les sites qui le permettent, des citernes de récupération d'eau de pluie, si possible avant la manifestation.  
Utiliser l'eau récupérée pour des usages ne nécessitant pas de traitement particulier, comme certaines activités de nettoyage par exemple.  
Mettre en place des toilettes sèches.  
Installer des toilettes sèches à la place ou en complément de toilettes chimiques ou de systèmes raccordés au réseau.  
Prévoir une solution de compostage des effluents.  
Diffuser les consignes d'utilisation des toilettes pour assurer leur bon fonctionnement.  
Sensibiliser aux économies d'eau que permet un tel système.

#### **Article 6 : Concernant la sensibilisation à l'environnement**

Former et informer les intervenants, organisateurs, hébergeurs et animateurs des Rendez-Vous des Arts Nus.  
En amont, prévoir pour eux une réunion de formation information, sur le forum, par Internet.  
Présenter l'intérêt de la démarche engagée sur le plan environnemental.  
Rappeler les gestes qui leur seront demandés (ex : tri des déchets, économies d'énergie).  
Prévoir un ou plusieurs temps de formation aux moments les plus appropriés afin de sensibiliser les différents intervenants : bénévoles (le plus en amont possible), prestataires (dès leur arrivée sur le site), etc.  
Leur présenter l'ensemble de la démarche afin d'en montrer la cohérence et de les impliquer au maximum.  
Distribuer à cette occasion un règlement intérieur comprenant un volet environnement.  
S'inscrire aux formations proposées pour les bénévoles et les associations par les collectivités.  
Indiquer au public les bons gestes de l'éco festivalier, du participant écoresponsable au rallye, etc... en particulier en affichant aux endroits adéquats les consignes à suivre.  
Prévoir sur le site l'installation de points d'information sur l'environnement, soit en libre-service, soit avec la présence d'animateurs.  
Regrouper au minimum des documentations relatives aux actions mises en œuvre sur le Rendez-vous des Arts Nus.  
Intégrer lorsque c'est possible des temps d'intervention et de débats dans la programmation des Rendez-Vous des Arts Nus.

#### **Article 7 : Concernant la communication en direction des médias**

Diffuser des informations sur les actions mises en œuvre en matière d'environnement.  
Inciter la presse à les relayer en amont et en aval auprès des lecteurs, auditeurs et téléspectateurs.  
Mentionner la démarche dans les communiqués de presse.  
Joindre au dossier de presse un descriptif des actions mises en œuvre en matière d'environnement.  
Prévoir des photos montrant la démarche écoresponsable, la création artistique et le Nu.

Communiquer les chiffres clés sur la production de déchets, la consommation d'énergie, le transport, etc.

#### **Article 8 : Concernant le bilan environnemental**

Réaliser et diffuser le bilan environnemental des Rendez-Vous des Arts Nus.

Informers, grâce à la publication du bilan environnemental de la manifestation, les participants sur l'impact de leurs actions en matière d'environnement.

Sensibiliser, au-delà des participants aux Rendez-Vous des Arts Nus, ceux qui s'intéressent aux activités d'Imaginat.

Rédiger un bilan environnemental mettant en évidence l'impact des actions engagées pendant la durée des Rendez-Vous des Arts Nus et le diffuser aux partenaires et à la presse.

Présenter des indicateurs simples (quantité de déchets produits par personne, énergie consommée, etc.)

Commenter chaque action en soulignant les points forts et les points faibles, les difficultés rencontrées et les améliorations prévues.

Publier ce bilan sur le site Internet.